

# Jean-Jacques GOUGUET Homme de convictions

14 octobre 2013

**Président fondateur de Sources et Rivières du Limousin, Jean-Jacques Gouguet poursuit son combat pour la défense des cours d'eau. Trajectoire.**



« Mon objectif : la défense de l'eau dans tous ses domaines »

La discrétion et l'efficacité caractérisent bien ce creusois né à Bénévent-l'Abbaye. L'association qu'il a créée en 1986 et qu'il préside a acquis ses lettres de noblesse dans la défense des cours d'eau et zones humides. Sources et Rivières en Limousin, c'est le combat de sa vie, la raison d'être de Jean-Jacques Gouguet, pêcheur amateur de longue date. Avant de créer Sources et Rivières, il présidait le GPS (si, si !) le Groupement des Pêcheurs Sportifs qu'il avait fondé en 1983.

« Nous avons déjà pour problématique la défense des rivières et de l'environ-

Rivières en Limousin, c'est le combat de sa vie, la raison d'être de Jean-Jacques Gouguet, pêcheur amateur de longue date. Avant de créer Sources et Rivières, il présidait le GPS (si, si !) le Groupement des Pêcheurs Sportifs qu'il avait fondé en 1983.

« Nous avons déjà pour problématique la défense des rivières et de l'environnement. Avec SRL nous avons élargi notre cible aux environnementalistes ». Et de résumer par une boutade. « Cela fait donc trente ans que j'ai les pieds dans l'eau ! ». Dans l'eau certes mais non polluée de préférence. Membre de Limousin Nature Environnement et affiliée à France Nature Environnement, SRL compte 120 adhérents avec un noyau de fidèles dont de nombreux enseignants. Normal, Jean-Jacques Gouguet a d'abord convaincu ses collègues de la Faculté de Droit et Sciences Économiques de Limoges où il enseigne l'aménagement et l'urbanisme depuis quarante ans. Selon lui « La force de SRL réside dans le très haut niveau de compétences juridiques, économiques et techniques de ses adhérents... des experts capables de prendre en charge des dossiers sophistiqués comme le nucléaire ».

L'expertise de son association n'est plus à démontrer, le nombre de batailles gagnées le prouvent. « En 1999 on s'est fait connaître par une plainte contre Areva, l'ex Cogema, pour pollutions radioactives. Aujourd'hui le problème des friches nucléaires n'est pas réglé. Si nous n'avions pas été là, l'affaire aurait été enterrée ! Il nous a fallu déployer beaucoup d'énergie pour ce contentieux toujours en cours. Et il y en aura d'autres. Les élus et l'administration ont longtemps fermé les yeux alors que cela va coûter très cher à la collectivité ». Avec son équipe, il est sur tous les fronts : annulation d'autorisations d'élevages industriels de volailles, de trois porcheries dernièrement, problème de pollutions industrielles, étangs non conformes... « Il y a encore des cas caricaturaux de pollution de cours d'eau ! On veille aussi sur les milieux fragiles, les zones humides asséchées, l'urbanisation non maîtrisée ». L'association propose aussi une palette d'activités : éducation populaire à travers des conférences, formation, publication de guides (étangs, permis de construire). « Notre but est de vulgariser le droit de l'environnement. L'urbanisme fait partie des nouveaux sujets qui nous préoccupent car les décisions prises aujourd'hui par les élus auront, dans vingt ans, des répercussions sur l'eau. Nous privilégions le dialogue et la concertation, le contentieux reste l'ultime étape ». En 2011 l'association a reçu le Prix national « Héros de l'eau » remis par le Ministère de l'écologie et WWF.

Jean-Jacques Gouguet regrette cependant que les Français ne soient pas plus réceptifs à la cause environnementale. « Ils sont sensibilisés aux petits gestes du quotidien pour économiser l'énergie. Quand on aborde des dossiers lourds comme le réchauffement climatique, la biodiversité ou les écosystèmes, ils n'ont pas conscience des problèmes pour l'avenir. Malheureusement on se rapproche du seuil critique, avec la bétonisation et l'agriculture industrielle, la nature et les écosystèmes sont entrain de disparaître ».

**Corinne Mériquaud**

-----g-----

Crédit photo : © Yves Dussuchaud